

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20191216-020

du 16 décembre 2019

n°020

page 1/2

EXTRAIT :

**GRAND
CHATELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 82

PRESENTS (59) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, H. PREHER, C. FARINEAU, F. BRAILLARD, E. AZIHARI, B. ROUSSENQUE, JM. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, G. MAUDUIT, N. CASSAN-FAUX, D. BEAUDEUX, F. MÉRY, JM. TARDIF, A. PICHON, JP. BARBOT, I. BARREAU, D. BOIREAU, JC. BONNET, L. ROY, J. GAUTHIER, C. DAGUISÉ, B. de COURRÈGES, P. MOREAU, P. GUÉNAIRE, F. MERCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIER, D. TREMBLAIS, J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), P. VILLETTE, R. GRANDIN, JL. POYANT, A. GUIMARD, B. SULLI, D. GAUTHIER, L. CLAVE, Y. BOINOT, F. REBY, G. WIBAUX, E. BAILLY, JJ. BERTHELLEMY, A. BRAGUIER, JP. CONTE, L. JUGÉ, Y. ÉCALE, G. PEROCHON, D. MARTIN, M. CHAINEAU, JF. DABILLY, P. ROCHER, P. FOUCTEAU, P. BERNARD, M. PONTHER

POUVOIRS (10) : 1. D. CHAINE donne pouvoir à JF DABILLY
2. M. FAVREAU donne pouvoir à D. TREMBLAIS
3. M. GODET donne pouvoir à Y. BOINOT
4. J. ROY donne pouvoir à A. PICHON
5. L. RABUSSIER donne à pouvoir JP ABELIN
6. J. DUMAS donne à pouvoir M. LAVRARD
7. T. BAUDIN donne pouvoir à J. MELQUIOND
8. M. MONTASSIER donne pouvoir à P. MIS
9. Y. GANIVELLE donne pouvoir à F. MÉRY
10. C. PIAULET donne pouvoir à B. SULLI

EXCUSES (13) : G. MICHAUD, P. BARAUDON, M. METAIS, E. AUDEBERT, B. HÉNEAU, J-M. MAZAUD, B. MORIN, P. BIGOT, M-L. CHABOT, P. BARBOT, T. PRIEUR, C. PÉPIN, F. SCHMITT,

Nom du secrétaire de séance : Dominique BOIREAU

RAPPORTEUR : Monsieur Lucien JUGE**OBJET : Adhésion au Club d'Affaires Franco-Allemand Poitou-Charentes (CAFA) pour la période 2019/2020**

Le Club d'Affaires Franco-Allemand Poitou-Charentes (CAFA), membre du Réseau des Clubs d'Affaires Franco-Allemands (12 basés en France et 8 en Allemagne) travaille en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne et le World Trade Center Poitiers-Futuroscope, dont la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault est membre.

Créé le 2 avril 2011 et financé grâce à sa quarantaine de membres actifs, le CAFA a pour objet de tisser des liens économiques, culturels, scientifiques et relationnels pour contribuer au rapprochement franco-allemand des territoires, en favorisant les effets de synergie dans tous les domaines contribuant au développement des échanges au sens le plus large : entreprises, institutions, groupements, professions libérales, enseignement professionnel ou supérieur.

Les adhérents sont des professionnels dirigeants et salariés d'entreprises françaises et/ou allemandes qui développent des relations d'affaires franco-allemandes. Les entreprises appartiennent à toutes les filières économiques : agro-alimentaire, agriculture, aéronautique, tourisme, énergie, banques et assurances, santé, automobile, équipement...

Proposant une douzaine d'animations par an (tables rondes, séminaires, missions d'entrepreneurs), le CAFA Poitou-Charentes s'inscrit dans un réseau de plus de 200 clubs franco-allemands avec 3 000 entreprises membres.

Des actions conjointes ont déjà été menées avec Grand Châtellerault :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20191216-020

du 16 décembre 2019

n°020

page 2/2

- Du 13 au 16 juin 2018 , le 19ème Congrès des Clubs d'Affaires Franco-Allemands s'est déroulé à l'ENSMA et portait sur le thème de l'innovation en France et en Allemagne et le développement dans les pays asiatiques. La Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault a participé à hauteur de 900 € et a disposé d'un stand pendant toute la durée du congrès,
- Le 4 juin 2019, la conférence « Mobilité de demain, marchés et perspectives » , à destination des chefs d'entreprises du territoire, organisée en partenariat avec l'UIMM - MEDEF et Grand Châtellerault, s'est tenue à Châtellerault ,
- Le 13 septembre 2019, lors des Rencontres de l'Alternance, le CAFA a favorisé la mise en relation avec les entreprises membres actives du CAFA.

Pour l'année 2020, deux collaborations sont à l'étude avec Grand Châtellerault :

- une action territoriale commune pour tous les territoires d'industrie de la région Nouvelle-Aquitaine pour une présence au salon d'Hanovre, le plus grand salon des technologies et de l'innovation, dans le secteur de l'industrie et un incontournable carrefour de rencontres et d'échanges professionnels.

- une conférence sur l'industrie organisée par Grand Châtellerault, à destination des chefs d'entreprises.

Dans ce cadre, il est proposé d'adhérer au Club d'Affaires Franco-Allemand Poitou-Charentes pour une cotisation annuelle de 400 euros pour la période 2019/2020 .

VU l'article 3.I .1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif aux actions de développement économique,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le développement économique de Grand Châtellerault, de soutenir et accompagner les entreprises dans leur projet de développement avec l'Allemagne,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault d'adhérer à un réseau d'acteurs œuvrant en Allemagne,

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'adhérer à l'association Club d'Affaires Franco-Allemand Poitou-Charentes (CAFA) en qualité de membre institutionnel et d'intégrer le guide de compétence du réseau des Clubs d'Affaires franco-allemands, pour une cotisation annuelle de 400 €, pour la période exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020,

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à cet objet.

La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 90.10/6281/4300.

Vote : **Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation.
Pour le président et par délégation.
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER

